

Le Comité syndical réinstallé

Le mardi 19 mai 2026 s'est tenue la séance de réinstallation du Comité syndical du syndicat DEPART, suite aux élections communales et communautaires. Composé de 74 délégués titulaires représentant la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole et les 8 communautés de communes du périmètre, le Comité a été renouvelé à plus de 60%.



La nouvelle assemblée, réunie dans les locaux de YSchools à Troyes, a procédé aux élections des membres du Bureau selon une composition préservant les équilibres entre territoires urbains et ruraux.

La prochaine séance sera l'occasion de présenter plus en détails les missions du syndicat et l'outil SCoT.

Le nouveau Bureau

- Président :** M. Jean-Pierre ABEL, Conseiller municipal des Noës-près-Troyes (TCM)
- 1^{ère} Vice-Présidente :** Mme Marie-Ange CHALVET, Maire du Pavillon-Sainte-Julie (TCM)
- 2^e Vice-Président :** M. Gilles JACQUARD, Maire de Molins-sur-Aube (CC Lacs de Champagne)
- Membres :**
- M. Roger BATAILLE, Maire d'Ervy-le-Châtel (CC Chaourçois et Val d'Armance)
 - M. Bruno BAUDOUX, Maire-adjoint de Troyes (TCM)
 - M. Jean-Luc DRAGON, Conseiller municipal de Saint-André-les-Vergers (TCM)
 - M. Olivier DUQUESNOY, Maire de Saint-Pouange (TCM)
 - M. Philippe FAIVRE, Conseiller municipal de Buchères (TCM)
 - Mme Anne-Sophie GAUTHIER, Maire de Laines-aux-Bois (TCM)
 - M. Olivier JACQUINET, Maire de Mesnil-Sellières (CC Forêts Lacs Terres en Champagne)
 - M. Laurent L'ETROP, Maire de Saint-Benoist-sur-Vanne (CC Pays d'Othe)
 - M. Denis POTTIER, Maire de Sainte-Maure (TCM)
 - M. Jean-Claude ROBERT, Maire de Mailly-le-Camp (CC Arcis Mailly Ramerupt)
 - M. Éric SLANGEN, Maire-adjoint de Bar-sur-Aube (CC Région de Bar-sur-Aube)
 - M. Didier THIEBAUT, Maire de Landreville (CC Barséquanais en Champagne)
 - M. Christophe TOURNEMEULLE, Maire de La Chaise (CC Vendevre-Soulaines)

Le n°4 du Référentiel des Territoires de l'Aube est publié !

Dans l'optique d'évaluer en continu les politiques publiques du territoire, le syndicat DEPART s'est engagé dans la mise en place d'un Observatoire du SCoT devant permettre un suivi régulier de la mise en œuvre des orientations du document.

Cette année, en parallèle du bilan d'étape du SCoT publié en février, un 4^{ème} numéro du Référentiel des Territoires a été réalisé, dans la continuité des éditions précédentes. Ce « portrait de territoire » nous renseigne sur les grandes tendances et principales dynamiques à l'échelle du SCoT et de chaque intercommunalité membre du syndicat. Cette année, le Référentiel met l'accent sur l'accès à la santé.

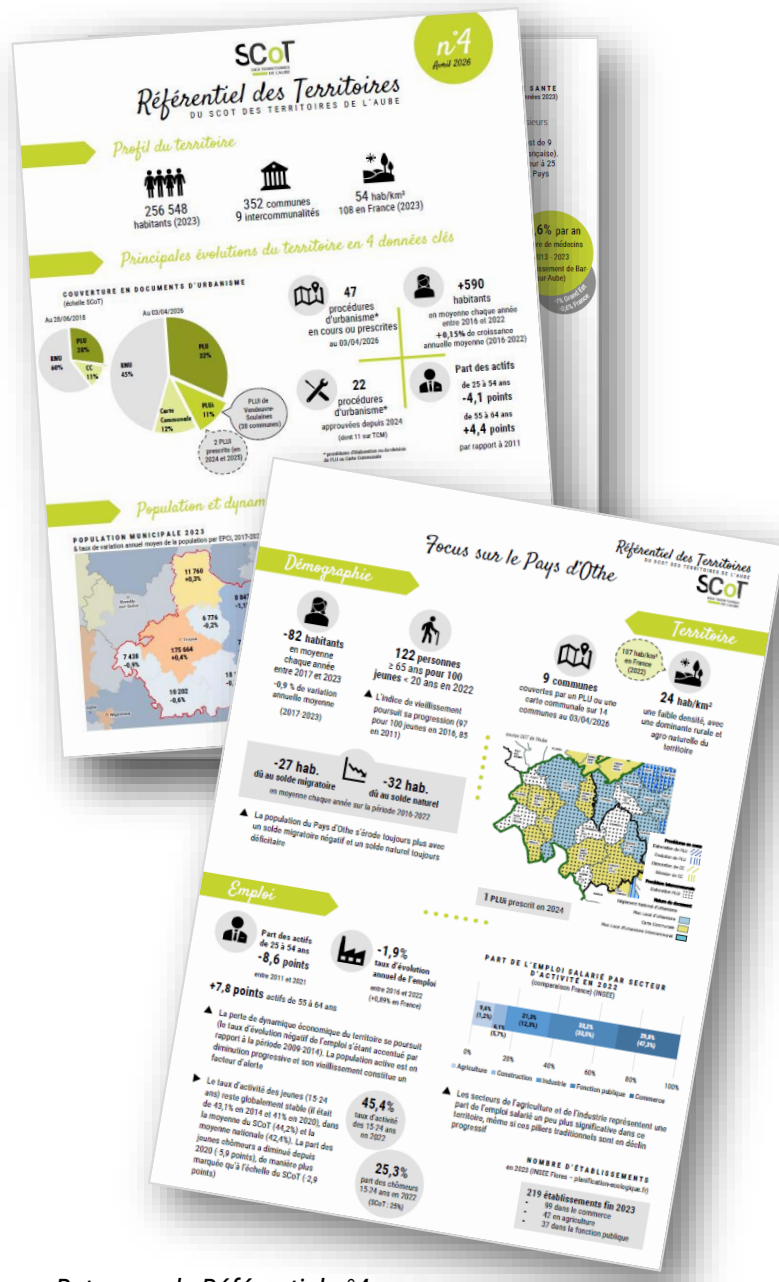
Ainsi, les indicateurs choisis mettent en lumière une évolution significative, une caractéristique d'un territoire ou encore un constat. Ils sont le plus souvent accompagnés d'une petite analyse permettant de les interpréter ou de souligner un phénomène marquant ou récent.

Le Référentiel se partage en deux formats : un 4 pages à l'échelle du SCoT, complété d'un recto-verso décliné pour les 9 EPCI, afin que chaque territoire s'y retrouve.

Au programme de ce nouveau numéro, quelques chiffres-clés à retenir à l'échelle du SCoT :

- 47 procédures d'urbanisme en cours ou prescrites, et 22 approuvées depuis 2024
- +0,15% de croissance démographique annuelle,
- 2,08 personnes par ménage,
- 8,9% de vacance dans le parc de logements,
- 323 logements rénovés dans le cadre des 4 OPAH arrivées à terme, et 2 nouvelles OPAH à venir,
- +0,7% d'évolution annuelle de l'emploi,
- 38% d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie (soit l'objectif national à 2030 déjà atteint),
- Plus de 30 mn de temps de trajet pour l'accès à un spécialiste dans la plupart des territoires du SCoT,
- 1 nouveau bachelier sur 5 de notre bassin de vie part étudier hors de la Région Grand Est.

Le Référentiel des Territoires a été diffusé à l'ensemble des communes et des EPCI du SCoT, ainsi qu'aux délégués syndicaux et aux partenaires.



Retrouvez le Référentiel n°4 en ligne sur notre site !